

## Postulat pour équiper notre ville de parkings à vélos

---

La Commune de Saint-Maurice se présente, comme un acteur actif du changement auquel de plus en plus de personnes adhèrent, avec son plan de mobilité douce.

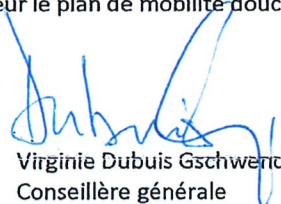
Actuellement, pour les personnes souhaitant profiter de la route du bord du Rhône qui part de Conches jusqu'à Saint-Gingolph ou pour les voyageurs vétéristes engagés sur la Via Francigena un seul vrai parking pour des groupes est disponible à la gare. Parking très souvent plein puisque utilisé par les pendulaires CFF.

Nous demandons donc la possibilité d'équiper et de créer des parcs à vélos couverts comprenant également des bornes de recharge électriques photovoltaïques proche des centres d'intérêts et touristiques de notre ville : Place du Parvis, Place Val de Marne par exemple afin de permettre à des groupes ou à des voyageurs de déposer leur vélo dans un endroit sécurisé pour ensuite profiter des activités touristiques et des terrasses des restaurants alentour.

Cela donnerait à la commune, une image positive et mettrait en valeur le plan de mobilité douce adopté par la municipalité.

Mireille Brouchoud  
Conseillère générale



  
Virginie Dubuis Gschwend  
Conseillère générale

Saint-Maurice, le 15 août 2022